



الاتحادية الجزائرية لكرة اليد
الرابطة الجهوية لكرة اليد - وهران



PV JURY D'APPEL N° 04 EN DATE DU 05/03/2014

Étaient présents: NEHILA .A. & MEZIAN .K. & BENZAADA .B.

Ordre du jour :

↳ CLEMANCE.

AFFAIRE N°05 : APPEL : J.S.Arzew.

- ☞ Vu la lettre d'appel du club J.S.Arzew.
- ☞ Après étude du dossier affaire C.R.Q.D N°063 P.V N°07.
- ☞ Vu le lettre de levée de suspension F.A.H.B & L.R.H.B-Oran
- ☞ vu que le joueur à purgé plus que la moitié de sa suspension.
- ☞ Vu le paiement des amendes financières.
- ☞ Vu les règlements généraux FAHB.

DECISION

- Appel recevable dans la forme et dans le fond.
- Le joueur KRATAR .A. N° Lic 027 du club J.S.A est suspendu pour une durée d'un (01) an sursis

Secrétaire de séance
MEZIAN .K.

LE PRÉSIDENT DU JURY D'APPEL
NEHILA .A.